

Pôle Gestion des Déchets
Direction de la Mobilité et du Cadre de Vie
Affaire suivie par Jean-Paul VERY
T. 03.87.39.82.23
jpvery@metzmetropole.fr

MAIRIE D'AUGNY				
N°		CI :		
- 4 DEC. 2013				
Maire	Adj.	Adj.	CM	Secrét.
				UC

Monsieur le Maire
Mairie d'AUGNY
14 rue de la Libération
57685 AUGNY

Metz, le 02 DEC. 2013

OBJET : Elaboration du Plan Local d'Urbanisme - traitement des déchets solides

REF : GD/2013-11/12428

Monsieur le Maire et Cher Collègue,

J'ai pris connaissance avec attention de votre demande du 16 octobre 2013 relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de votre commune.

En réponse, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les éléments souhaités à savoir :

- Un plan indiquant les emplacements actuels de Points d'Apport Volontaire pour les déchets ordinaires, d'emballages et de verre usé.
- Un mode opératoire de pose des colonnes enterrées actuelles.

Espérant avoir répondu à votre demande, je reste disponible pour tout autre renseignement et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire et Cher Collègue, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Président
Le Vice-Président délégué

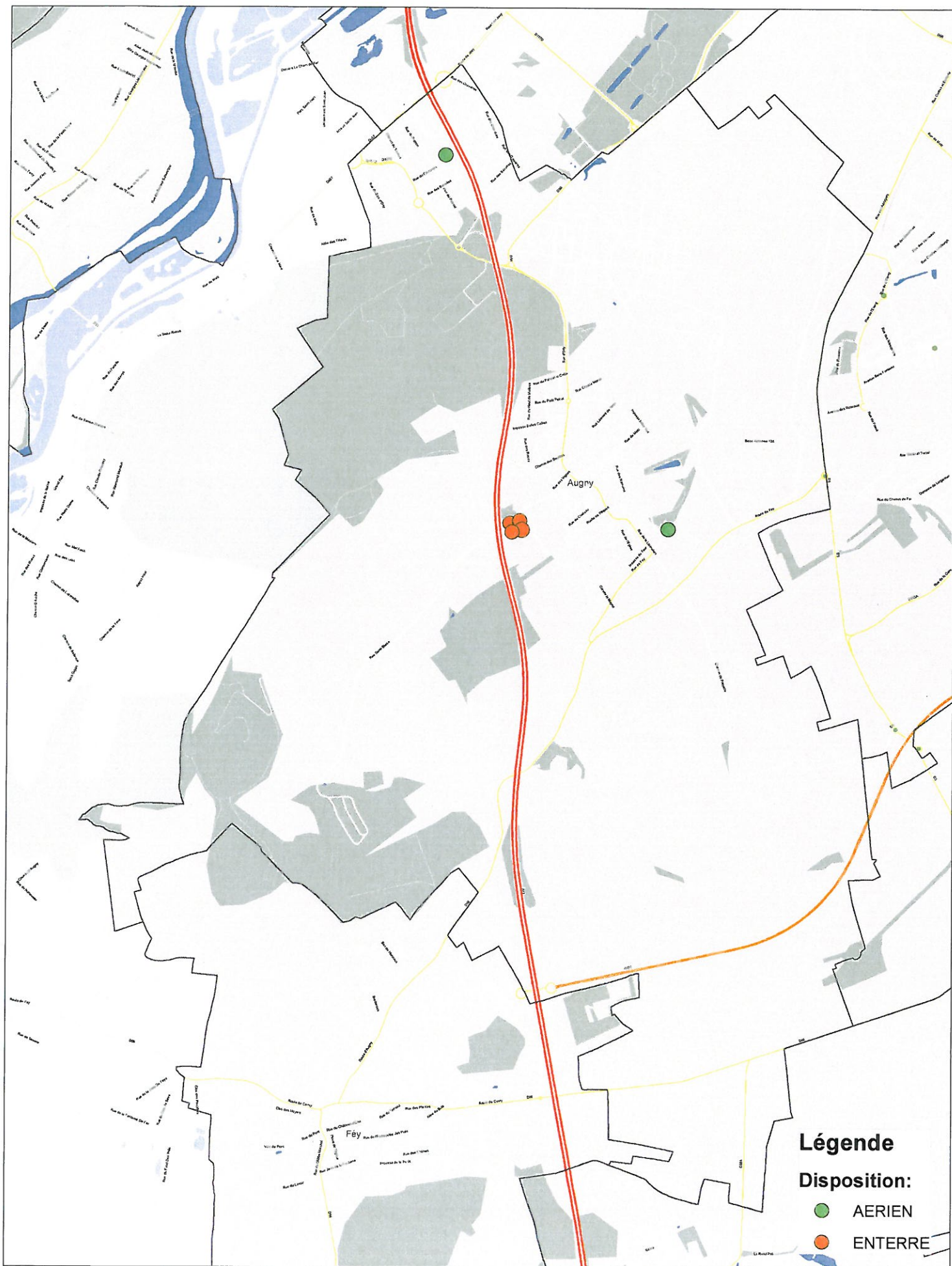


Jean-Claude WANNENMACHER
Maire de Sainte-Ruffine

Copie cellule conteneurisation

Clt 15.01

PAV AUGNY





MODE OPERATOIRE POSE DES COLONNES ENTERREES

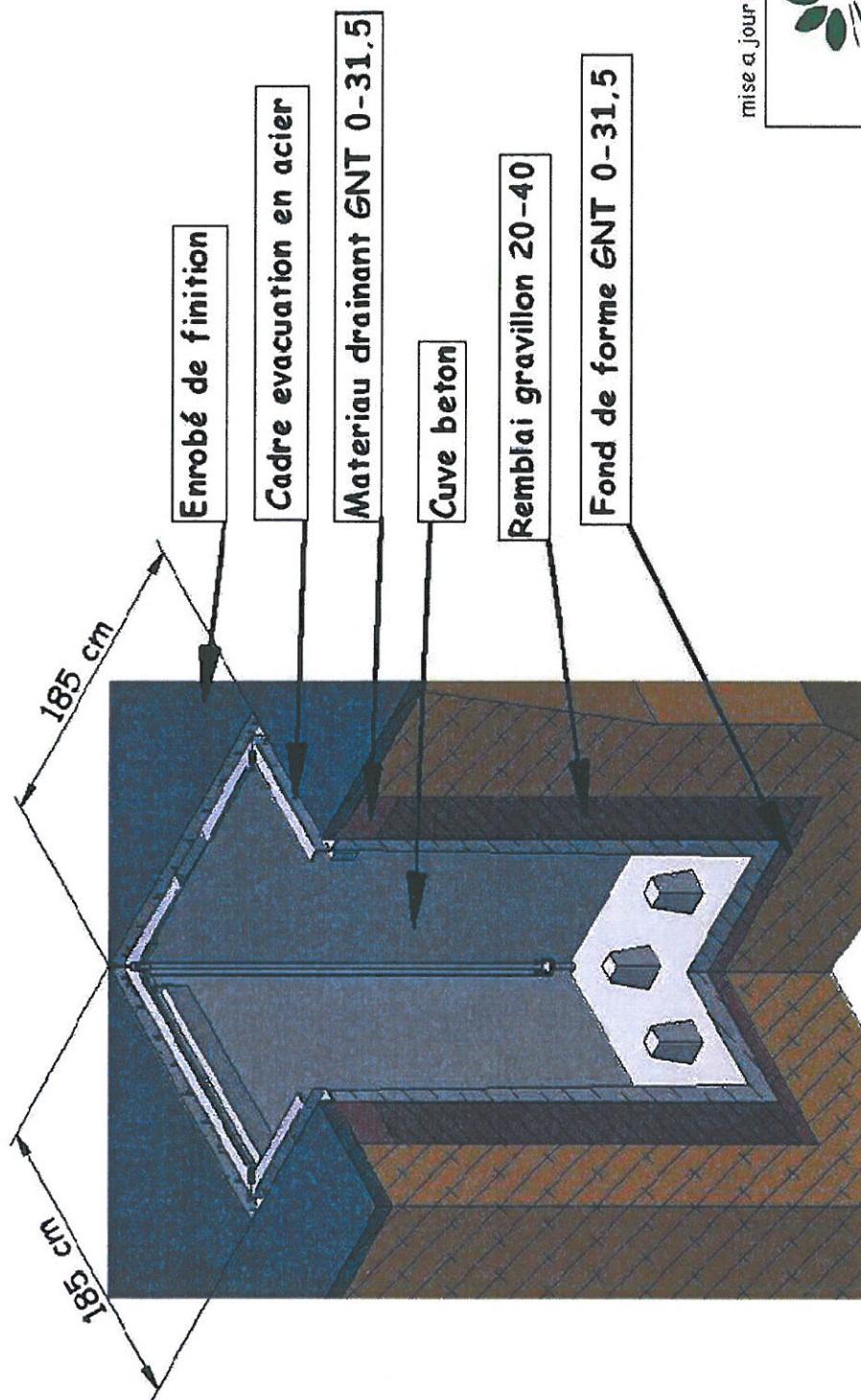


La création des fouilles

- Vous trouverez ci-dessous les plans des fouilles pour l'installation de nos conteneur enterrées.
- Le respect des cotes et des matériaux indiqués ci-dessous est indispensable à la bonne mise en œuvre de nos produits.
- Nous vous rappelons que selon l'Article R4534-24 du code du travail, les fouilles en tranchée de plus de 1.30 mètre de profondeur doivent être blindées ou talutées de façon à prévenir les éboulements et assurer la sécurité du personnel. CITEC Environnement, l'entreprise en charge des travaux de génie civil ainsi que la collectivité sont pénalement responsable en cas de manquement à une obligation de sécurité.



Schéma d'installation colonne enterrée page 1/3



mise à jour 1/03/2010



schéma dimensionnel page 2/3

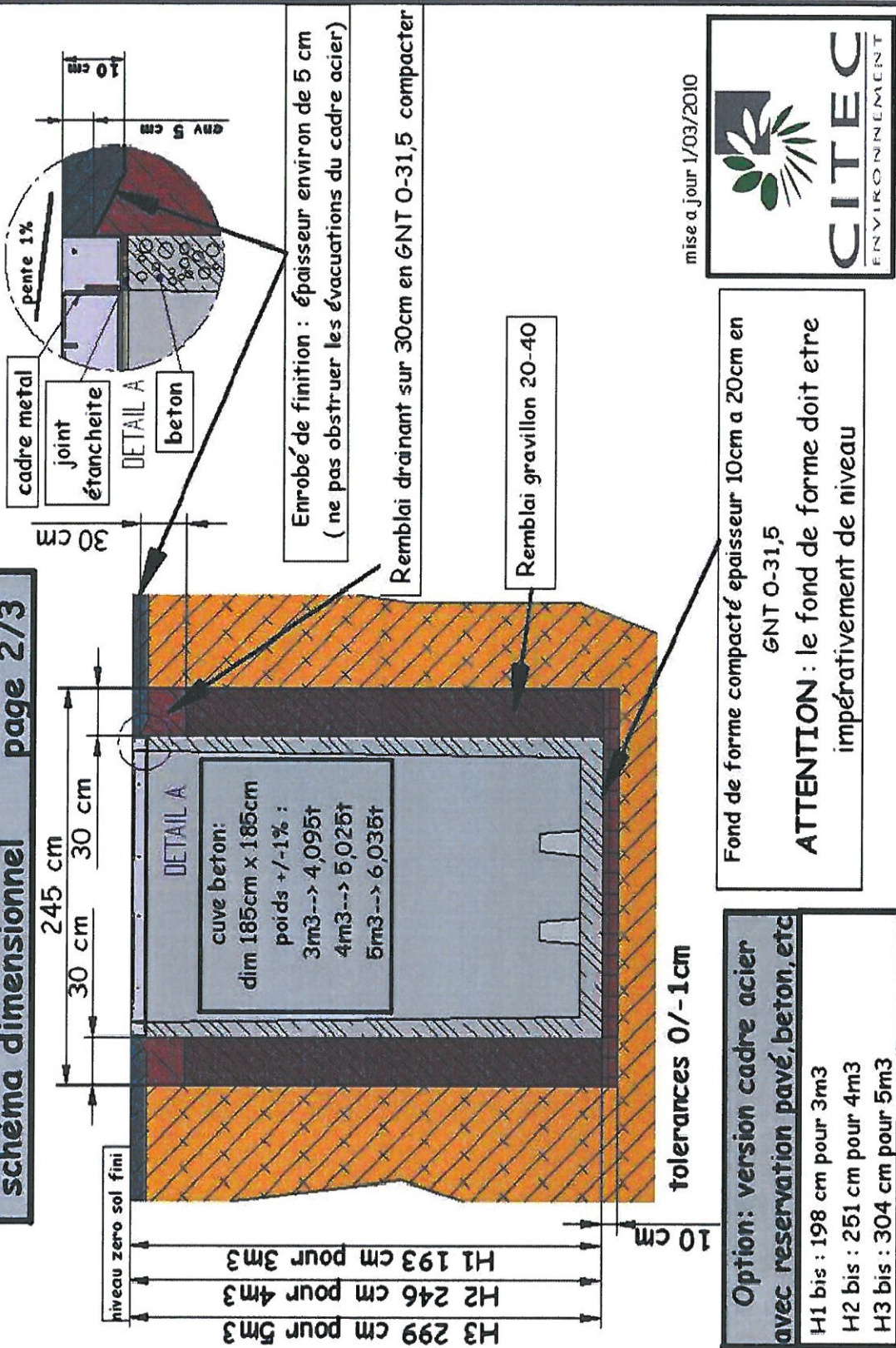
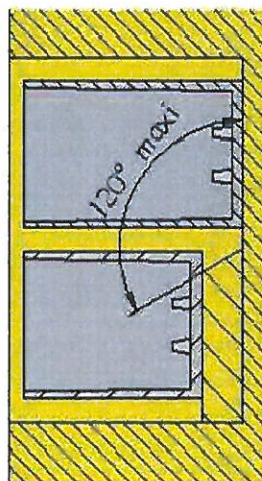
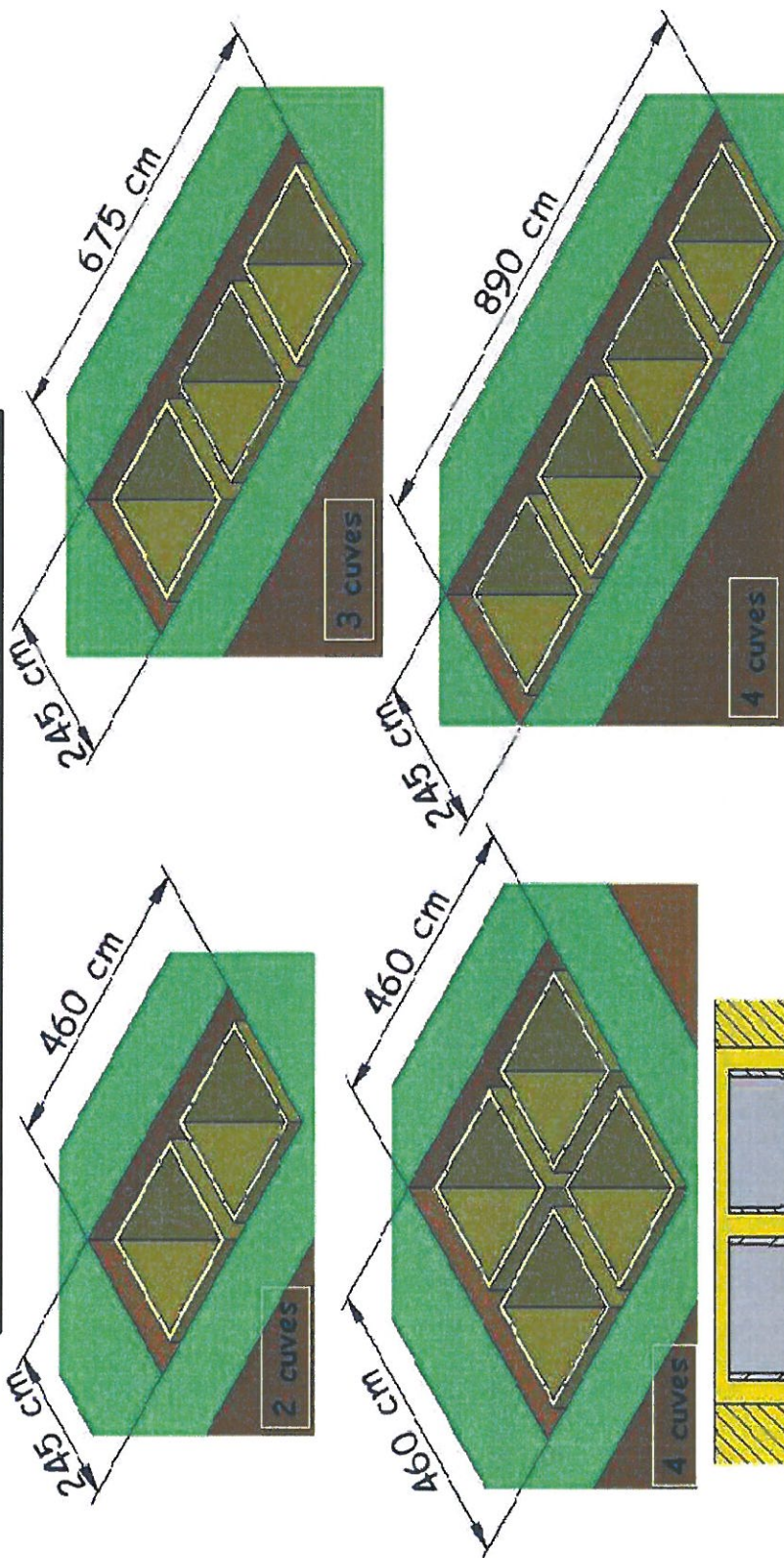




schéma d'implantation page 3/3



fouille avec cuve de volume différent

Avertissement
Citec Environnement conseille le blindage des
fouilles suivant le décret du 8 janvier 1965

mise à jour 1/03/2010





Vérification des cotes de l'excavation

- Avant de procéder à la mise en place du béton, il est impératif de vérifier que l'excavation est bien conforme aux dimensions prévues et indiquées ci-dessus.
- Le fond, doit être parfaitement plan et réglé. A ce moment du montage, il est nécessaire d'avoir sur le chantier, une ou deux personnes de l'entreprise qui a creusé le trou pour rectifier au besoin le fond de la fouille.



Vérification des côtes de l'excavation



Les fouilles en talus ou avec blindage sont mises à niveau avant l'installation des cuvelage béton



Déroulement des opérations

- Livraison des colonnes
- Vérification des cotes de l'excavation
- Mise en place du ou des éléments béton
- Montage des contrepoids sur le cadre métallique
- Mise en place du cadre métallique, de la plate-forme de sécurité équipé des contrepoids
- Montage de la borne
- Ragréage et finition
- Réception du chantier



Livraison des colonnes



Avertissement :

- La livraison des différents éléments s'effectue avec un ou plusieurs camions semi-remorques de 13,40 m. Il est donc impératif de prévoir les restrictions de circulation nécessaires pendant les opérations de déchargement. Un camion de livraison peut transporter au maximum 3 colonnes enterrées complètes.
- D'autre part, la mise en place des éléments béton nécessite l'emploi d'une grue auto-portée de 50 tonnes/mètre au minimum. Pour pouvoir travailler dans de bonnes conditions, ces engins doivent déployer de chaque côté des vérins stabilisateurs augmentant très sensiblement leur emprise au sol.



Mise en place du ou des éléments béton

- Décharger le béton à l'aide des prises situées sur le cuvelage béton, dans lesquels on visse des anneaux sertis, fournis à la livraison ou des prises artéon.
- Les éléments sont positionnés dans le vide de fouille. On doit vérifier qu'ils sont de niveau, seuls ou deux à deux suivant la disposition prévue. Cette opération est déterminante dans le résultat final, un béton mal posé peut entraîner, après coup, des problèmes de fonctionnement ou d'entrée d'eau.





Montage du système de sécurité



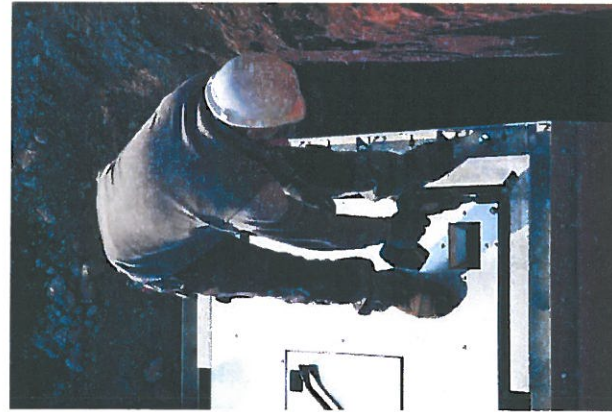
- Accrocher les deux contrepoids aux câbles de la plateforme de sécurité.
- Installer le système de sécurité (cadre, plateforme et contrepoids).
- Retirer les plaques de sécurité maintenant le plateau de sécurité au cadre métallique.





Montage du système de sécurité

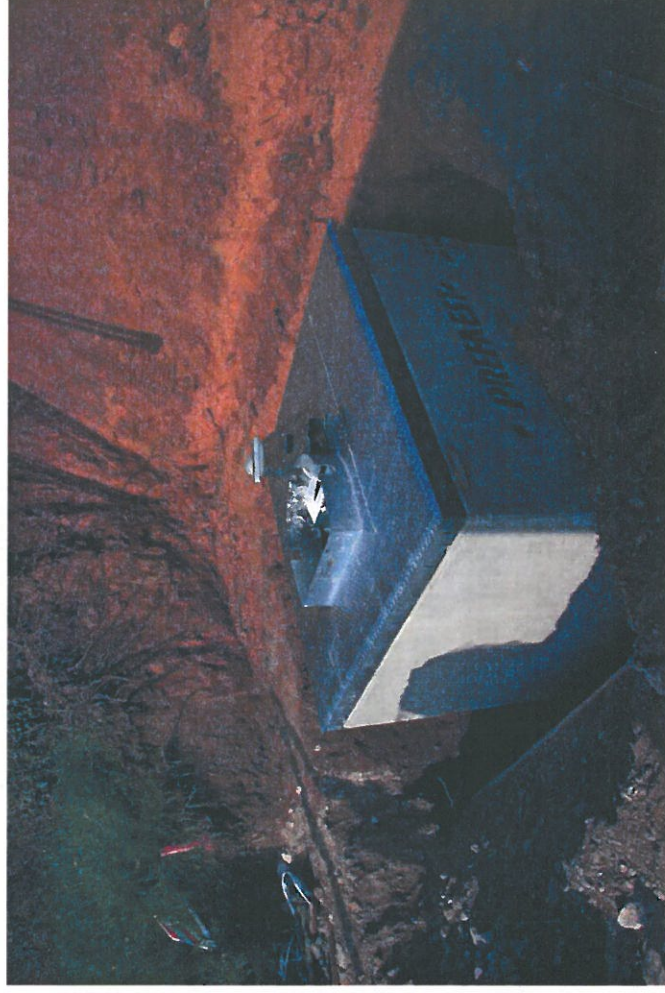
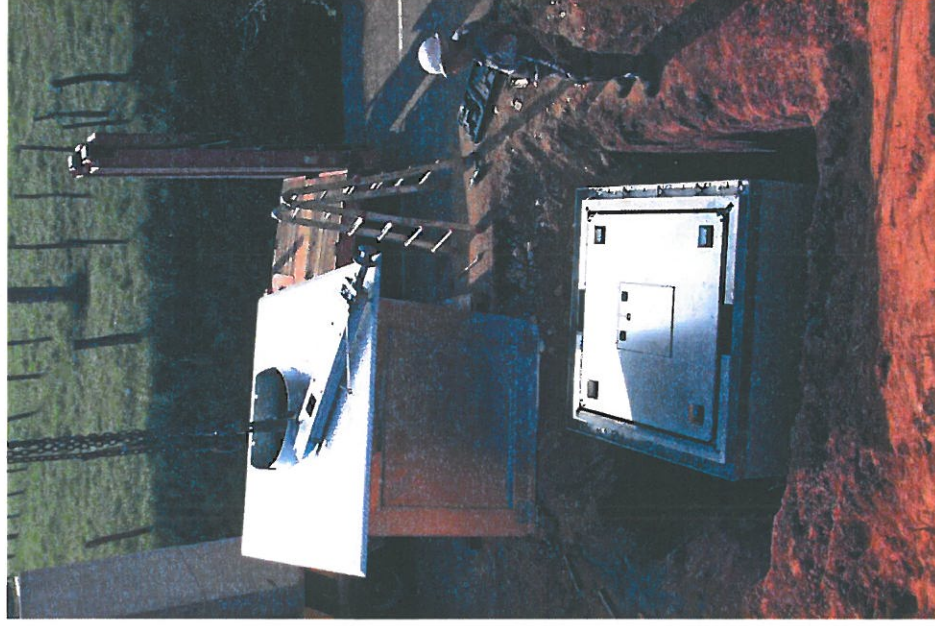
- Installer les tubes de guidage dans chacun des quatre angles du cadre métallique.
- Fixer les tubes de guidage au cadre métallique
- Pour finaliser l'installation du système de sécurité, viser les 8 écrous maintenant le cadre métallique au cuvelage béton.





Installation de la cuve de stockage

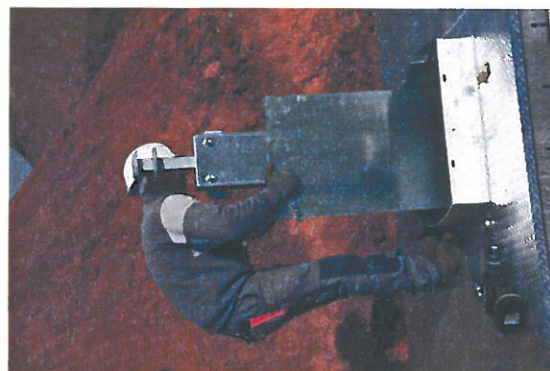
- Décharger et installer la cuve de stockage dans le cuvelage béton





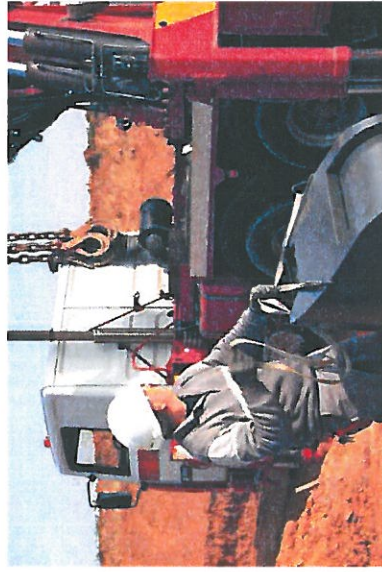
Installation de la préhension

- Installer le système de préhension dans son logement
- Fixer le système de préhension à la traverse de portage
- Installer la plaque de protection du système de préhension

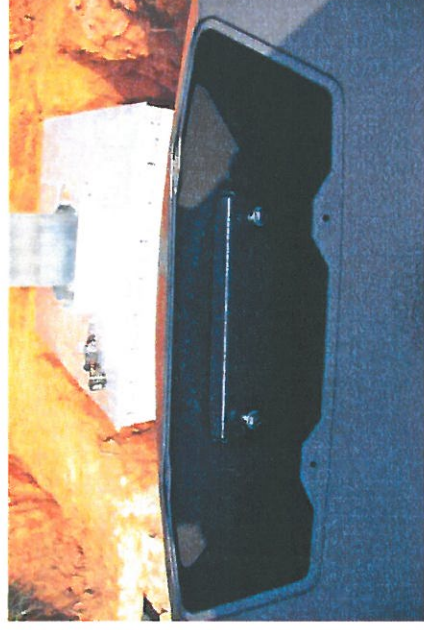
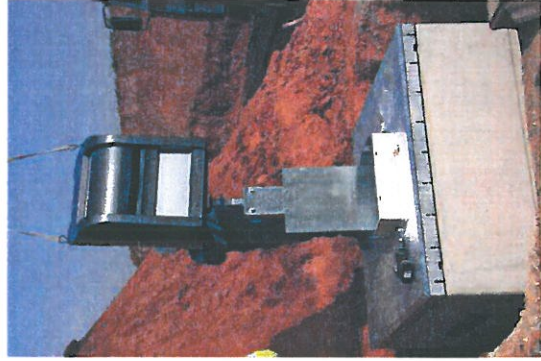




Mise en place de la borne



- Sur chaque côté de nos bornes, deux trous sont prévus pour la manutention de cette dernière (soit avec une grue, soit par deux personnes avec une barre de levage)
- Installer la borne sur son socle, des encoches sont prévues sur la plateforme piétonnière et en haut de la borne pour faciliter l'installation de cette dernière.





Fixation de la borne

- Fixer la borne au socle avec cinq vis
- Installer les bouchons dans les trous de manutention sur le haut de la borne
- Fixer les tuiles de protection du système de préhension.
- Pour finir, installer la trappe de visite





Le matériel pour l'installation d'une colonne enterrée



- Matériel nécessaire :
- Un véhicule de levage avec une grue de 50 tonnes/mètre
- Un niveau
- Un marteau
- Une perceuse-visseuse sans fil,
- Des clés de 13,
- Un pieds de biche.

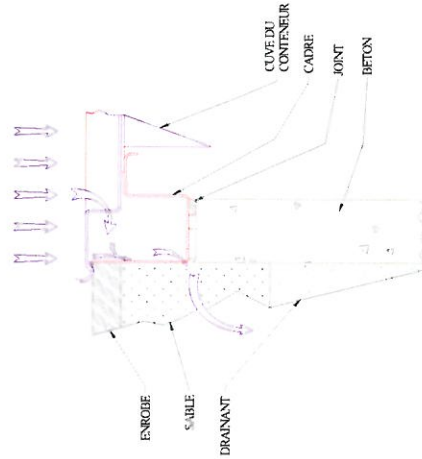
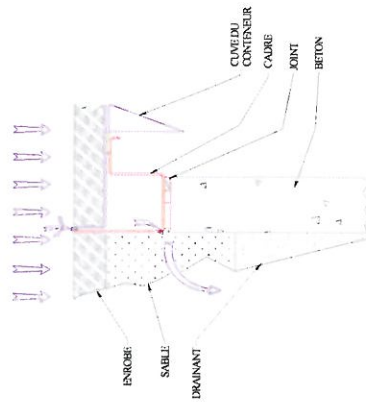


Ragréage et finitions

L'opération de ragréage est très importante, elle conditionne directement la qualité de l'étanchéité du système.

Les points à respecter

- Le remblai doit être fait avec du sable ou du "tout venant", en aucun cas avec un matériau étanche (béton par exemple)
- Les trous existants dans le cadre métallique permettent à l'eau de ruissellement de s'infiltrer dans le remblai, vérifier qu'ils ne sont pas bouchés.
- Il faut veiller à ce que le matériau de finition (enrobé, asphalte) ne vienne pas obstruer les trous permettant l'évacuation des eaux.
- Il est important de maintenir autour du conteneur, une faible pente négative de façon à restreindre l'écoulement d'eau à l'intérieur de la goulotte. Cette pente doit être respectée y compris dans le cas de terrains en dénivelé.





Réception du chantier



